

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 61 (1923)  
**Heft:** 28

**Artikel:** Armoiries communales : [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-218074>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

**PUBLICITAS**  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1923 pour **3 fr. 00**

en s'adressant à l'administration  
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

## ARMOIRIES COMMUNALES

Ropraz.



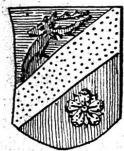
Tsat fouma de Ropraz,  
Trinna-rata avan louprâ

dit un distique. Dans la chanson du Jorat de la Dime, on clame :

Les traîne-rattes et les tsats fou  
On entend miauler à Ropraz [môs

Tout cela justifie le chat enfermé sur fond rouge et tenant une clef d'or qui figure sur les armoiries de cette commune. La clef est un souvenir des armes des *Clavel*, seigneurs de Ropraz, qui sont reproduites à l'église de Ropraz.

On voit cet écusson sur un vitrail de l'église de Mézières.



Les *Cullayes* portent sur leur écu une barre oblique d'or allant de haut en bas et de droite à gauche ; au-dessous et à gauche de cette barre, sur un fond bleu, un buste de cerf de profil, rouge ; à droite et en

dessous de la barre, sur un fond rouge, une rose d'or.

Le cerf rouge sur fond bleu remémore les armoiries des *De Cerjas*, qui obtinrent par rachat, au dix-huitième siècle, la seigneurie des *Cullayes*.

La rose d'or sur fond rouge rappelle les armes des seigneurs de *Vulliens*, dont les *Cullayes* dépendirent jusqu'à la fin du quatorzième siècle.

Ces armes qui figurent sur un vitrail de l'église de Mézières sont un peu chargées. Le cerf « issant » d'une barre n'est pas très héraldique, on s'attendrait à voir l'arrière-train de cet animal ressortir de l'autre côté de la barre.



## DOU VILHIO

**D**EIN onna pinta dão Dzorât, dou vilhio sont atrabliâ, face à on demi et devenzan dè pliodze et dè bi tein tôt ein bourleint onna pipâie.

Tot d'on coup, l'on dit à l'autro :

— Dis don, Dâvi, quien âdzo a-t-o ?

— Eh bin ! compté, l'avé tienze ans l'anâie dão Sonderbon, âo mâi dè novembre. I'é vu parti mon père, qu'étâi chassé à tsévau, avoué lo colonet Rilliet.

Et té, diéro en a-t-o, Isâa ?

— Eh bin ! à ton to, compté : quand ta méré t'è fasâi, la minna pregnâi mésoura po mé fabreâqu et me redzouio parce que ie vu pouâi allâ à te n'interra.

— Oh ! que na, repond Dâvi, quan ie vindri à muri, lei a gran tein que te sera réduit !

— Eini atteindint bâivein zé oncor ion à noutra santé ! A. C.

\*\*\*

## LA BOUA (La lessive)

en patois de la Chaux-de-Fonds.  
(1850)

*Ass'tou que voz fâtet la boua,<sup>1</sup>*

*On peut compta su on néva :<sup>2</sup>*

*Ça sarait don gros bein djobîâ,<sup>3</sup>*

*Se vos pozie voz à passâ.*

*Mâ peinsu bein que voz n'ie pieu,<sup>4</sup>*

*Ra d'pânne-mans, ne de liasseux,<sup>5</sup>*

*Ra d'moutschus,<sup>6</sup> ne de gôdillons,<sup>7</sup>*

*De tschoussets, ne de galeçons,*

*Pieu d'pânne-mors,<sup>8</sup> ne de d'vantis,<sup>9</sup>*

*Pieu de ra, que n'seit tot cointschi.*

*Voutre boueube a kniot<sup>10</sup> le tchemin,*

*Et voutrets feuil'tets asse-bein.*

*A ce qu'é dia pa d'voai tchi noz.*

*Po met, i ne l'creyo que trop :*

*C'est qu'let djou'nets djas d'anondret<sup>11</sup>*

*(Que n'sont-tu tus à cu-mottet !)<sup>12</sup>*

*Noz bailla baicoûp pieu d'ovraidge.*

*Qu'on n'à fasait du teim d'on vraidge.<sup>13</sup>*

*Voz n'sarie don attadre on poue !*

*Tot ça m'fâ greugn' kma on petoue ;<sup>14</sup>*

*Et kma ne le sarait-on pas,*

*A reveyant de taux névas,<sup>15</sup>*

*Damati<sup>16</sup> qu'avoai le bé teim*

*No saran quasi u tchaud-teim ?*

*Mâ, pâchasse,<sup>17</sup> i voui espérâ*

*Qu'après voutra boua, l'bé r'vadra.<sup>18</sup>*

Avocat Bille.

## LA CLEF DES CHAMPS

**C**'EST entendu. Nous ne devons pas nous plaindre. C'est le temps de la saison. Il y a trois semaines à peine, nous pestions après la pluie et les frimas, trouvant, non sans quelque raison, qu'ils s'attardaient beaucoup, cette année, dans nos parages. A présent, c'est la rôtisserie. Nous serions cuits dur, si ça continue. Mais c'est si bon pour la campagne, ce temps-là. Elle est superbe. Nous aurons de belles récoltes, dont nous avons grand besoin. Ça remettra un peu de beurre aux épinars.

Et la vigne, drue; elle ne s'est jamais vue à

pareille fête. Si elle fut tardive, à cause de la température inclemente de ces derniers mois, la floraison, qui vient de s'achever, s'est effectuée dans des conditions exceptionnellement favorables. Espérons que rien ne surviendra d'ici à la vendange et que le temps restera propice; alors nous aurons beaucoup et de bon vin. Réjouissons-nous. Notre palais n'a certes pas été gâté par le 22. On s'y fait peu à peu, soit, mais c'est tout. Le plaisir est bien mélangé. Un 23 savoureux remettra les choses au point, à moins que l'on ait, au dernier moment, la fâcheuse idée de les marier, l'un bonifiant l'autre. Vrai, ce mariage ne donnerait rien de bon.

Mais ne nous inquiétons pas trop tôt. Allons au plus pressé. Voici les vacances. Toutes les promotions et fêtes scolaires sont passées. Chacun s'appête au départ; chacun fait sa malle. Les champs, les bois, la montagne, nous attendent et nous réservent le plus chaud accueil — sans calembour. Faisons tous ample provision de bon air; l'hiver sera rude et long. Les hivers sont toujours rudes et longs. Ce n'est pas trop de deux ou trois mois d'été et de soleil tropical pour contrebalancer les rigueurs. Au diable les soucis et les préoccupations des affaires. C'est un lest à lâcher absolument si l'on veut bien jouir des vacances et en tirer tout le profit qu'on en peut attendre.

Eh ! bien, bon voyage, bonnes vacances à tous ! Et à cet automne. On rentrera pour le Comptoir.

**Plus beau que l'amour.** — M. Dugroin était fort laid; un malheureux accident de chasse le rendit borgne et partant encore plus affreux. Une dame le rencontre et lui dit :

— Cher monsieur, comme ce regrettable accident vous a défiguré !

Souriant, Dugroin lui répond :

— Au contraire, madame, j'en suis avantagé, car je suis plus beau que l'Amour; l'Amour est aveugle et je ne suis que borgne !

## DANS LE BUT DE...

**D**E tous temps, on a battu la controverse sur la langue française, la plus belle de toutes, dit-on, mais capricieuse en diable ! C'est à qui réussira le mieux à lui complaire. Malheur aux maladroits ! En cette matière, n'affirmons rien dogmatiquement. Un doux scepticisme est de rigueur. Tel qui veut se payer la tête de quelqu'un pour l'emploi de tel vocable ou de telle orthographe risque fort d'être pris à son propre piège.

On connaît les « brèves remarques sur la langue française », que Philippe Godet publia dans la *Gazette de Lausanne*. Un auteur français bien connu, et qui ne tardera pas à faire partie de l'Académie française, Abel Hermant, s'occupe lui aussi, dans sa *Vie littéraire*, du *Temps*, des questions de langue. L'année dernière, sauf erreur, il signalait une énorme faute de français commise couramment par Monsieur Tout le Monde. Les journaux les plus respectables en sont victimes. Elle se faufille partout. La conversation en est émaillée, les documents officiels aussi et maint beau discours la contient.

Il s'agit de la locution vicieuse : Dans le but

<sup>1</sup> La boua, la lessive.

<sup>2</sup> Néva, amas de neige.

<sup>3</sup> Combiné.

<sup>4</sup> Que voz n'ie pieu, que vous n'avez plus.

<sup>5</sup> Draps de lit.

<sup>6</sup> Mouchoirs.

<sup>7</sup> Côtillons.

<sup>8</sup> Pânne-mor, serviette.

<sup>9</sup> Tabliers.

<sup>10</sup> A kniot, en connaît.

<sup>11</sup> Les jeunes gens d'à présent.

<sup>12</sup> Que ne sont-ils tous le derrière nu.

<sup>13</sup> Du temps d'autrefois.

<sup>14</sup> Tout cela me fait un chagrin comme un putois.

<sup>15</sup> De tels champs de neige.

<sup>16</sup> Tandis que.

<sup>17</sup> Patience.

<sup>18</sup> Qu'après votre lessive, le beau temps reviendra.